

INAUGURATION DU COLLÈGE JEAN-ÉMOND ENTIÈREMENT RÉNOVÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Maurice Leroy, Ancien Ministre, Président du Conseil général de Loir-et-Cher, inaugure ce vendredi 5 décembre le collège Jean-Émond de Vendôme dont l'entière rénovation vient d'être terminée.

L'opération de restructuration du collège, financée par le Conseil général à hauteur de 9,5 millions d'euros, s'est déclinée en trois phases successives de travaux, réparties de juin 2010 à septembre 2014.

Le projet de restructuration du collège portait sur les bâtiments de l'externat, de l'administration, de la SEGPA et de l'atelier car le bâtiment de la demi-pension a déjà fait l'objet d'une rénovation complète en 1999.

Le programme de rénovation a permis d'accroître la surface de plusieurs salles de cours, du CDI, des locaux des professeurs et du restaurant scolaire.

Ont également été réalisés des travaux visant à économiser l'énergie comprenant la remise à neuf de la production et de l'installation de chauffage du bâtiment d'enseignement ainsi que le remplacement de toutes les menuiseries extérieures et le renforcement de l'isolation.

Cette restructuration donne une nouvelle image de l'établissement grâce à une rénovation complète du bâtiment et des espaces de vie.

Ce projet a respecté les principes de Haute Qualité Environnementale :

- bonne intégration dans son environnement ;
- bâtiment à faible consommation d'énergie ;
- amélioration du confort acoustique ;
- chantier à faible impact environnemental par la maîtrise de la production des déchets, des nuisances et des pollutions.

Le **1% artistique « Carpet Land »**¹ a été installé en juillet 2014. Il s'agit d'un espace de convivialité pratique et créatif pour les collégiens. Les élèves se sont complètement appropriés cet espace installé devant le réfectoire.

Concernant les effectifs de l'établissement, pour l'année 2014-2015, le collège Jean-Émond accueille dans ses locaux rénovés **700 élèves dont 85 SEGPA et 12 ULIS.**

¹ Œuvre créée par la société Microclimax.
Architectes : Caroline Wittendal et Benjamin Jacquemet.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La dernière phase des travaux s'est déroulée entre février et septembre 2014 pour un coût de 1,3 million d'euros. Il s'agissait de la rénovation de la SEGPA et de l'atelier.

✓ SEGPA

- Redistribution et rénovation de l'ensemble des locaux intérieurs (doublage phonique des cloisons, ventilation, électricité, sol, peinture, plafonds, etc.) ;
- Isolation, vêtue et menuiseries extérieures.

Les champs Hygiène Alimentation Services et Vente Distribution Magasinage sont installés dans ces locaux.

✓ Atelier

- Redistribution et rénovation de l'ensemble des locaux intérieurs (ventilation, électricité, sol, peinture, plafonds, etc.) ;
- Isolation, vêtue et menuiseries extérieures.

L'ancien atelier a été scindé en deux parties pour accueillir le champ Habitat et l'atelier des ouvriers professionnels séparément.

Rappel des deux premières phases de travaux :

Phase 1 réalisée de juin à novembre 2010 (1,6 millions d'euros) :

Bâtiment de l'administration :

- Embellissement des bureaux et création d'une salle de réunion ;
- Réfection des logements ;
- Remplacement des menuiseries ;
- Pose de vêtue et isolation extérieure.

Bâtiment de technologie :

- Rénovation des deux salles de technologie ;
- Remplacement des menuiseries ;
- Pose de vêtue et isolation extérieure.

Bâtiment de la demi-pension :

- Aménagement de vestiaires pour la pratique du sport dans le sous-sol ;
- Remplacement de chaudières au sous-sol ;
- Aménagement intérieur de la demi-pension pour augmenter la capacité d'accueil.

Phase 2 réalisée de septembre 2012 à fin août 2013 (6,6 millions d'euros) :

Rénovation complète du bâtiment de l'externat :

- Redistribution et rénovation complète de l'ensemble des locaux intérieurs (doublage phonique des cloisons, ventilation, électricité, sol, peintures, plafonds, etc.) ;
- Agrandissement du préau ;
- Rénovation des sanitaires ;
- Le CDI bénéficie également d'une surface complémentaire gagnée sur l'extérieur ;
- Réfection des réseaux de chauffage ;
- Isolation, vêtue et menuiseries extérieures.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12